

Etats financiers complets 2022

ra22.eca-vaud.ch

Bilan au 31 décembre (en milliers de francs suisses)

		Renvoi annexe	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF				
Actifs immobilisés	Placements de capitaux	1	1'617'410	1'820'105
	Immobilisations corporelles	2	196'609	171'279
	Immobilisations incorporelles	2	15'607	12'169
	Total actifs immobilisés		1'829'626	2'003'554
Actifs circulants	Actifs de régularisation	3	2'528	3'092
	Créances	4	13'245	15'290
	Liquidités	5	79'472	70'162
	Total actifs circulants		95'245	88'544
TOTAL DE L'ACTIF		1'924'871	2'092'098	
PASSIF				
Capitaux propres	Réserves provenant de bénéfices accumulés		1'019'247	852'119
	Résultat net de l'exercice		-134'830	167'128
	Total capitaux propres		884'417	1'019'247
Capitaux étrangers	Provisions techniques	6.1	115'810	164'550
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	6.2	486'897	502'501
	Provisions non techniques	6.3	46'114	44'398
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	6.4	357'670	340'774
	Passifs de régularisation	7	24'689	11'095
	Fonds cantonaux	8	4'215	4'930
	Dettes	9	5'058	4'602
	Total capitaux étrangers		1'040'453	1'072'851
TOTAL DU PASSIF		1'924'871	2'092'098	

Compte de résultat (en milliers de francs suisses)

	Renvoi annexe	2022	2021
Produits des primes nets de réassurance	10	190'267	201'394
Charges des sinistres nettes de réassurance	11	- 64'005	-103'430
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	6.2	15'605	14'351
Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours	12	- 47'076	- 42'774
Participation non contractuelle aux excédents	6.1	37'219	- 12'825
Produits divers d'exploitation	13	6'720	9'345
Prélèvement sur fonds cantonaux	14	4'916	4'076
Charges sur fonds cantonaux	14	- 4'916	- 4'076
MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA		138'729	66'061
<i>Les missions de l'ECA sont l'assurance, la prévention et la défense incendie et secours</i>			
Charges d'exploitation	15	- 83'030	- 77'338
RESULTAT TECHNIQUE		55'700	- 11'277
Produits des placements de capitaux		91'463	245'399
Charges des placements de capitaux		-268'287	- 63'937
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	6.4	- 16'896	- 457
Résultat des placements de capitaux	16	-193'720	181'005
RESULTAT D'EXPLOITATION		-138'020	169'728
Résultat hors exploitation		0	0
Résultat exceptionnel	17	5'506	- 285
RESULTAT AVANT CONTRIBUTION SPECIALE		-132'515	169'443
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	18	- 2'315	- 2'315
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-134'830	167'128

Flux de trésorerie (en milliers de francs suisses, méthode directe)

		2022	2021
Activités d'exploitation	Primes nettes encaissées	192'915	203'970
	Charges de sinistres nettes payées	- 72'065	- 57'847
	Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours payées	- 39'355	- 42'190
	Produits divers d'exploitation encaissés	10'690	18'276
	Encaissement sur fonds cantonaux	4'346	2'900
	Charges sur fonds cantonaux	- 4'991	- 4'297
	Charges d'exploitation payées	- 77'166	- 72'970
	Produit net des placements de capitaux encaissé	20'357	19'635
	Flux net de trésorerie d'exploitation	34'731	67'478
Activités d'investissement	Désinvestissements d'immobilisations corporelles encaissés	0	0
	Investissements d'immobilisations corporelles payés	- 29'442	- 45'103
	Désinvestissements d'immobilisations incorporelles encaissés	0	0
	Investissements d'immobilisations incorporelles payés	- 3'726	- 4'067
	Désinvestissements de titres et autres placements de capitaux encaissés	220'348	1'003'076
	Investissements de titres et autres placements de capitaux payés	-212'599	-1'019'678
Flux net de trésorerie d'investissement	- 25'420	- 65'772	
Activités de financement	Emprunts contractés	0	0
	Emprunts remboursés	0	0
	Flux net de trésorerie de financement	0	0
Variation nette de trésorerie	9'311	1'706	
TRESORERIE INITIALE	70'162	68'456	
TRESORERIE FINALE	79'472	70'162	

Tableau des capitaux propres (en milliers de francs suisses)

	Réserves provenant de bénéfices accumulés	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2020	852'119	852'119
Résultat de l'exercice 2021	167'128	167'128
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2021	1'019'247	1'019'247
Résultat de l'exercice 2022	-134'830	-134'830
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2022	884'417	884'417

Annexe aux comptes annuels

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité et en particulier avec la norme RPC 41, spécifique aux assurances maladie et incendie. Ils donnent une image fidèle "true and fair view" du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes annuels sont également conformes à la Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels (LAIEN).

Les missions d'assurance, de prévention et de défense incendie et secours de l'ECA ne sont pas des unités d'affaires et ne donnent pas lieu à l'établissement d'un compte de résultat sectoriel.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les postes du bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours applicables à la date du bilan.

En application de la stratégie, les placements en devises font l'objet d'une couverture du risque de change de manière à limiter l'exposition à hauteur du maximum de 20%.

Bilan

Placements de capitaux

Ce poste comprend les titres et autres placements de capitaux ainsi que les placements immobiliers.

Les titres et autres placements cotés sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan.

Les titres et autres placements de capitaux non cotés sont évalués au coût d'acquisition diminué des pertes de valeur éventuelles, et les Hedge Funds et Private Equity à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les placements immobiliers comprennent les terrains non bâtis, les immeubles de rendement et les immeubles de rendement en construction, ainsi que les parts de fonds de placement immobiliers. L'évaluation

des terrains et des immeubles est menée par un expert externe. Cette expertise est effectuée à intervalles réguliers déterminés par l'ECA et à chaque fois qu'un événement modifie la valeur de l'objet de façon conséquente. Les terrains non bâtis sont évalués à leur valeur vénale. Les immeubles en cours de construction sont enregistrés au coût d'acquisition jusqu'à leur mise en exploitation.

Les immeubles de rendement sont évalués à la valeur actuelle, selon la méthode des cash flows actualisés (DCF).

Les parts de fonds de placement immobilier cotés sont évaluées à la valeur de marché à la date du bilan.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les immeubles d'exploitation, les véhicules, les aménagements d'exploitation et le mobilier dont le coût de construction ou d'acquisition TTC est supérieur ou égal à 10'000 francs et la durée de vie économique supérieure ou égale à 3 ans.

Ces immobilisations sont évaluées au coût de construction ou d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires économiquement nécessaires.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Immeubles d'exploitation: 30 ans
- Véhicules : 5, 10 ou 15 ans
- Aménagements d'exploitation : 3, 5 ou 10 ans
- Mobilier : 5 ans

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend les logiciels dont le coût d'acquisition TTC est supérieur ou égal à 500'000 francs et la durée de vie économique supérieure ou égale à 5 ans. Les immobilisations incorporelles développées à l'interne ne sont pas activées.

Ces immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition TTC, déduction faite des amortissements linéaires économiquement nécessaires.

La durée d'amortissement se situe entre 5 et 7 ans.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir ainsi que les intérêts courus.

Annexe aux comptes annuels

Créances

Ce poste comprend les créances envers les assurés nettes de toute provision nécessaire, les créances envers les compagnies de réassurance, les autres créances à court terme et l'impôt anticipé à recevoir, évalués à leur valeur nominale.

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse et bancaires, ainsi que les placements à court terme (inférieurs à 3 mois à la date du bilan), évalués à la valeur nominale.

Capitaux propres

Ce poste représente les résultats nets cumulés des exercices précédents et le résultat net de l'exercice.

Capitaux étrangers

Provisions techniques

Ce poste comprend les provisions pour sinistres (en cours, IBNR et CIREN) et la provision pour participation non contractuelle aux excédents.

- **Provision pour sinistres en cours**

En conformité avec les dispositions de la LAIEN (art. 50 et ss), l'ECA crée une provision pour les sinistres non réglés à la date du bilan. Cette provision est évaluée individuellement par dossier. Elle inclut les sinistres de l'année en cours annoncés jusqu'à la fin de la 2^{ème} semaine pleine de l'exercice suivant.

- **Provision IBNR**

La provision IBNR (Incurred But Not yet Reported) est une provision complémentaire permettant de tenir compte des annonces tardives de sinistres. Elle est calculée sur la base de la méthode actuarielle « chain-ladder ».

- **Provision pour CIREN**

La provision en faveur de la CIREN (Communauté Intercantonale de Risques Eléments Naturels) représente le montant estimé par l'UIR à verser, relatif à des sinistres annoncés, conformément au contrat de réassurance avec l'UIR (Union Intercantonale de Réassurance).

- **Provision pour participation non contractuelle aux excédents**

Cette provision permet de financer une réduction de prime aux assurés. Elle peut être constituée, sur décision du conseil d'administration, lorsque le

résultat le permet et que toutes les autres provisions ont atteint leurs valeurs cibles.

Elle est utilisée ou dissoute sur décision du conseil d'administration.

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

- **Pool suisse des dommages sismiques**

Cette provision correspond à l'engagement de l'ECA dans le cadre du Pool suisse pour la couverture des dommages immobiliers résultant des secousses sismiques. Le montant est fixé chaque année par la direction du Pool.

Son utilisation n'est requise qu'en cas de tremblement de terre.

A noter que l'ECA n'a aucune obligation juridique envers les assurés en cas de dommages sismiques.

- **Fonds vaudois tremblement de terre (FVTT)**

Ce fonds a pour but de couvrir les dommages mobiliers résultant des secousses sismiques. Il est alimenté chaque année par le compte de résultat, lorsque le résultat est positif, de manière à ce que l'engagement total de l'ECA pour risques sismiques (dommages aux bâtiments et au mobilier) atteigne 20% maximum de la fortune (capitaux propres de l'ECA au bilan).

La prime annuelle du Pool suisse des dommages immobiliers sismiques est financée par prélèvement sur le FVTT.

La couverture du risque en cas de tremblement de terre est régie par le "Règlement sur le Fonds de secours en cas de tremblement de terre (RFSTT)" du 29 mars 1989 arrêté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

- **Provision pour fluctuation actuarielle**

Cette provision permet de couvrir la volatilité des dommages assurés. Elle est augmentée ou diminuée avec effet sur le compte de résultat de telle sorte que l'impact à court terme de la volatilité des risques actuariels est atténué.

La valeur cible de cette provision est calculée dans le cadre de l'analyse ALM (Asset Liability Management ; connue en français comme analyse de congruence actifs-passifs).

La provision varie annuellement :

Annexe aux comptes annuels

Dans une première phase, la provision est toujours adaptée à la date du bilan, quel que soit le résultat de l'exercice, pour la faire correspondre à la nouvelle valeur cible.

Dans une deuxième phase, si au cours de la période considérée, des sinistres supérieurs à un écart-type de la moyenne des sinistres en pourcent des capitaux assurés des 10 dernières années devaient survenir, la provision peut alors être intégralement ou partiellement dissoute. Cette condition s'applique au maximum jusqu'à un niveau de résultat de l'exercice à zéro. Ainsi le montant de la provision sera provisoirement inférieur à la valeur cible.

Provisions non techniques

- **Provision pour participations financières de prévention**

Cette provision correspond aux demandes de participations financières accordées par l'ECA, quel que soit le degré d'avancement du projet ayant fait l'objet d'une décision formelle d'allocation, et pour lesquelles une provision distincte par dossier est constituée.

Ces participations financières sont déterminées sur la base de la LAIEN.

Le montant de cette provision reflète les participations financières accordées dans le cadre des réseaux de distribution d'eau, des installations d'extinction automatique, de détection, de paratonnerres, murs coupe-feu, et d'alarme grêle. Elle est évaluée périodiquement sur la base des montants accordés diminués des paiements déjà effectués, à la date du bilan.

- **Provision pour participations financières de défense incendie et secours**

Cette provision correspond à l'ensemble des engagements formels pris par l'ECA à la date du bilan, en relation avec le subventionnement des constructions des bâtiments du service du feu.

- **Provision pour litiges en cours**

Cette provision est destinée à couvrir les risques financiers encourus par l'ECA dans le cadre de litiges qui l'opposent à des tiers. Les litiges sont évalués individuellement et de manière régulière, au minimum à la date du bilan. Ces évaluations tiennent compte des indemnités, des dommages, des intérêts éventuels et des frais de procédure.

- **Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises**

Les vacances et les heures supplémentaires de tous les collaborateurs encore ouvertes à la date de bouclage sont valorisées au moyen de taux horaires moyens. La provision comprend des charges sociales.

- **Provision pour engagements de prévoyance professionnelle**

Les engagements de prévoyance sont déterminés sur la base du bilan de l'institution de prévoyance autonome (ECARP), établi sur la base de la norme Swiss GAAP RPC 26.

Cette provision découle du plan de prévoyance de l'ECA et du taux de couverture de la caisse de pension.

L'ECA constitue une provision lorsque le dernier taux de couverture annoncé est inférieur à 100% et qu'une contribution d'assainissement, à charge de l'employeur, sur plusieurs années, a été déterminée et demandée par la caisse ou pour tout autre engagement économique lié à la prévoyance.

- **Provision pour impôts différés sur gains immobiliers**

Cette provision correspond au montant à payer sur la plus-value en cas de vente d'un bien immobilier. Elle est calculée chaque année sur une base bilancielle, séparément pour chaque immeuble.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision permet de couvrir la volatilité des valeurs de capitaux. Elle est augmentée ou diminuée avec effet sur le compte de résultat de telle sorte que l'impact à court terme de la volatilité des risques des placements de capitaux est atténué.

La valeur cible de cette provision est calculée dans le cadre de l'analyse ALM (Asset Liability Management; connue en français comme analyse de congruence actifs-passifs).

La provision varie annuellement :

Dans une première phase, la provision est toujours adaptée à la date du bilan, quel que soit le résultat de l'exercice, pour la faire correspondre à la nouvelle valeur cible.

Annexe aux comptes annuels

Dans une deuxième phase, si au cours de la période considérée, la performance des placements de capitaux est inférieur à un écart-type de la moyenne des performances des 10 dernières années, la provision peut alors être intégralement ou partiellement dissoute. Cette condition s'applique au maximum jusqu'à un résultat de l'exercice à zéro. Ainsi le montant de la provision sera provisoirement inférieur à la valeur cible.

Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges à payer, les produits reçus d'avance ainsi que la contribution spéciale à l'Etat de Vaud.

Fonds cantonaux

Ces fonds sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

- **Fonds Cantonal secours routier**

Conformément au règlement cantonal du 17 août 2011 sur le secours routier (RSV 963.15.3), l'Etat de Vaud a confié la gestion du Fonds cantonal de secours routier qui lui appartient à l'ECA, par délégation de compétences du Conseil d'Etat. Ce fonds est affecté aux missions de secours routier sur le réseau des routes cantonales et nationales. Il est alimenté par des subventions de la Confédération.

Le fonds a pour but de financer complètement les frais d'investissement et d'exploitation nécessaires à la réalisation de ce type de missions par les SDIS expressément désignés par l'ECA dans le cadre d'un concept cantonal. Les modalités de gestion de ce fonds appliquées par l'ECA font l'objet de principes de gestion spécifiques, validées par la personne responsable du Département de la sécurité et de l'environnement.

- **Fonds cantonal secours ferroviaire**

Il s'agit d'un fonds géré par l'ECA suite à la publication par l'OFT d'une nouvelle ordonnance (OFSI) entrant en vigueur au 1er janvier 2014 et fixant la participation des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires (GI) aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires. L'ECA gère ce fonds financé par les GI possédant des lignes ferroviaires sur le territoire cantonal. Il est utilisé par l'ECA pour couvrir les frais supplémentaires des SDIS concernés, occasionnés par la formation de base, la

formation continue et les exercices annuels prescrits par l'OFSI.

- **Fonds missions SDIS ABC**

Il s'agit d'un fonds géré par l'ECA et alimenté par l'Etat de Vaud (DGE) pour l'ensemble des prestations des SDIS en matière atomique, bactériologique et chimique.

Dettes

Ce poste comprend les dettes envers les fournisseurs et créanciers divers, les institutions publiques et les assurances sociales, évaluées à la valeur nominale à la date du bilan.

Compte de résultat

Produits des primes nettes de réassurance

Ce poste correspond aux produits des primes émises durant l'année, nettes de droit de timbre et de toutes autres déductions. Ces produits comprennent une part dédiée à l'assurance et une part dédiée à la prévention et à la défense incendie et secours, qui ne peut dépasser 35%. Seule la part de la prime d'assurance est soumise au droit de timbre. Les primes dues aux compagnies de réassurances viennent en déduction du produit des primes.

Charges des sinistres nets de réassurance

Ce poste correspond aux charges de sinistres nets de réassurance, bâtiments et mobilier, liées aux sinistres incendie et éléments naturels enregistrés dans l'année, tenant compte de tous les frais associés, des variations de provisions et déduction faite des participations reçues des compagnies de réassurances.

Variations des provisions techniques pour fluctuation et sécurité

Ce poste correspond à la dotation aux provisions techniques pour fluctuation et sécurité (charge) ou à leur utilisation en cas de décision de dissolution (produit). La contrepartie des mouvements est enregistrée dans les comptes de provisions correspondant figurant au bilan.

Prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours

Ce poste correspond aux charges directes de prestations et participations financières de prévention

Annexe aux comptes annuels

selon RPFPIEN du 30 octobre 2013 (RSV 963.41.5) et de défense incendie et secours selon RPFSDIS du 15 janvier 2014 (RSV 963.41.2). Ce poste comprend également les contributions de compagnies privées d'assurance à hauteur 0,05 pour mille francs des valeurs mobilières qu'elles couvrent dans le canton de Vaud pour les frais de prévention et de défense incendie.

Participation non contractuelle aux excédents

Ce poste enregistre la constitution et l'utilisation de la provision non contractuelle aux excédents, en cas de réduction de prime ou de décision de dissolution. La contrepartie des mouvements est enregistrée dans le compte de provision pour participation non contractuelle aux excédents figurant au bilan.

Produits divers d'exploitation

Ce poste correspond principalement aux redevances et concessions facturées pour les transmissions d'alarmes, aux émoluments versés par la CAMAC (Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire) ainsi qu'aux éventuelles participations aux excédents des compagnies de réassurance.

Prélèvements sur fonds cantonaux

Ce poste correspond au montant prélevé sur les Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC pour couvrir le total des charges de l'exercice enregistrées dans les comptes de charges correspondants (voir point suivant).

Charges sur fonds cantonaux

Ce poste enregistre les charges en lien avec les missions de secours routier, ferroviaire et ABC (voir fonds cantonaux secours routier, ferroviaire et ABC).

Charges d'exploitation

Ce poste contient toutes les charges de fonctionnement de l'ECA.

Résultat des placements de capitaux

Ce poste correspond aux produits et aux charges des placements de capitaux, y compris la variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux.

Les produits comprennent les gains réalisés et non réalisés sur cours et sur change, les dividendes et intérêts, les produits des placements immobiliers, les bénéfices sur cessions d'immeubles ainsi que les réévaluations d'immeubles.

Les charges comprennent les pertes réalisées et non réalisées sur cours et sur change, les frais de gestion des titres, les charges des placements immobiliers, les pertes sur cessions d'immeubles ainsi que les dépréciations d'immeubles. Elles comprennent également la contrepartie de la provision pour impôts différés sur gains immobiliers.

Résultat hors exploitation

Ce poste comprend les charges et les produits résultant d'événements ou d'opérations qui se distinguent clairement de l'activité ordinaire et des missions de l'ECA.

Résultat exceptionnel

Ce poste comprend les charges et les produits qui n'apparaissent que très rarement dans le cadre de l'activité et qui n'étaient pas prévisibles.

Contribution spéciale à l'Etat de Vaud

Ce poste correspond à la contribution légale annuelle due à l'Etat de Vaud prévue à l'article 2, alinéa 3 de la LAIEN.

Informations complémentaires concernant les engagements hors bilan

Ce poste comprend les cautionnements, obligations de garantie, constitution de gages en faveur de tiers, les autres engagements conditionnels, les instruments financiers et placements de capitaux ainsi que tout autre engagement irrévocable supérieur à une année et à 300'000 francs suisses.

Flux de trésorerie

Ce tableau est établi selon la méthode directe distinguant les flux de liquidités liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement. La trésorerie comprend tous les postes inclus dans la rubrique liquidités.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

		31.12.2022	31.12.2021
1 Placements de capitaux			
Titres et autres placements de capitaux à la valeur de marché	Obligations en francs suisses, placements directs ou collectifs, à terme, prêts, hypothèques	400'071	454'087
	Obligations en monnaies étrangères, placements directs ou collectifs	98'766	118'480
	Actions suisses, placements directs ou collectifs	282'837	351'013
	Actions étrangères, placements directs ou collectifs	242'955	320'167
	Private Equity	92'262	96'695
	Total	1'116'891	1'340'442
Placements immobiliers	Terrains non bâtis	21'650	21'140
	Immeubles de rendement en cours de construction	8'440	31'152
	Immeubles de rendement	439'020	387'270
	Fonds de placement immobilier suisse	0	434
	Fonds de placement immobilier étranger	31'409	39'667
	Total	500'519	479'663
TOTAL PLACEMENTS DE CAPITAUX		1'617'410	1'820'105
Répartition des placements de capitaux par monnaie	CHF	1'514'314	1'683'703
	EUR (cours au 31.12.2022 : 0.98974 ; cours au 31.12.2021 : 1.03752)	11'493	15'240
	USD (cours au 31.12.2022 : 0.92465 ; cours au 31.12.2021 : 0.9129)	87'369	116'313
	Autres monnaies	4'235	4'850
	Total	1'617'410	1'820'105

Instruments financiers dérivés

		Valeurs des contrats		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
		31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
TAUX	Options						
	couverture négoce						
	Contrats à terme						
	couverture négoce						
DEVISES	Options						
	couverture négoce	1'859	4'495	0	14	11	34
	Contrats à terme						
	couverture négoce						
INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	Options						
	couverture négoce						
	Contrats à terme						
	couverture négoce						
AUTRES ACTIFS SOUS-JACENTS	Options						
	couverture négoce						
	Contrats à terme						
	couverture négoce						
TOTAL		1'859	4'495	0	14	11	34

Les contrats à terme comprennent les "futures" et les "forwards".

L'ECA n'effectue pas de vente à découvert, conformément à son règlement de placement.

Les valeurs des contrats correspondent aux volumes des engagements (sous-jacents).

Les valeurs de remplacement positives (négatives) correspondent à la valeur de marché au 31.12 des options achetées (vendues). Quant aux contrats de change à terme, il s'agit du gain (perte) qui serait réalisé au 31.12. Les instruments financiers dérivés sont utilisés tant dans le cadre d'opérations de couverture qu'à des fins de placements. Tout engagement résultant d'opérations sur dérivés ou qui peut résulter de l'exercice du droit est couvert. L'utilisation d'instruments financiers dérivés ne peut toutefois pas être effectuée dans le but d'exercer un effet de levier sur la fortune globale.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

Tableau des placements immobiliers

	Terrains non bâtis	Immeubles de rendement en cours de construction	Immeubles de rendement	Fonds de placement immobilier suisse	Fonds de placement immobilier étranger	Total
2022						
Valeurs actuelles au 1.1.2022	21'140	31'152	387'270	434	39'667	479'663
Entrées	1'060	3'343	14'471	0	59	18'933
Réévaluations	200	0	15'806	0		16'006
Dépréciations	- 750	0	- 4'582	0	- 8'316	- 13'648
Sorties	0	0	0	- 434		- 434
Reclassifications	0	- 26'055	26'055	0		0
Valeurs actuelles au 31.12.2022	21'650	8'440	439'020	0	31'409	500'519
Coût d'acquisition ou de revient	16'798	8'441	423'384	0	39'726	488'349
Différence entre les valeurs actuelles et les coûts d'acquisition ou de revient	4'852	0	15'636	0	- 8'316	12'171
Valeurs incendie ECA au 31.12.2022	500	8'440	431'838	0	0	440'778
2021						
Valeurs actuelles au 1.1.2021	23'037	20'333	372'280	486	38'173	454'309
Entrées	634	12'042	1'365	0	119	14'161
Réévaluations	585	0	18'863	0	1'375	20'823
Dépréciations	- 3'756	0	- 5'238	- 52	0	- 9'047
Sorties	- 583	0	0	0	0	- 583
Reclassifications	1'223	- 1'223	0	0	0	0
Valeurs actuelles au 31.12.2021	21'140	31'152	387'270	434	39'667	479'663
Coût d'acquisition ou de revient	15'738	31'152	382'858	486	38'292	468'527
Différence entre les valeurs actuelles et les coûts d'acquisition ou de revient	5'402	0	4'412	- 52	1'375	11'136
Valeurs incendie ECA au 31.12.2021	463	31'152	366'336	0	0	397'951

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

2 Immobilisations corporelles et incorporelles

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	CORPORELLES						TOTAL CORPORELLES		TOTAL INCORPORELLES	
	Immeubles d'exploitation		Véhicules		Aménagements et mobilier		Immobilisés	En cours	Logiciels	
	Immobilisés	En cours	Immobilisés	En cours	Immobilisés	En cours			Immobilisés	En cours
2022										
Valeurs d'acquisition										
Etat au 1.1.2022	53'200	107'862	103'037	3'670	21'731	10'952	177'968	122'483	12'682	7'822
Entrées	128'556	24'219	1'454	2'529	2'926	8'375	132'936	35'123	639	4'741
Sorties	0	-128'499	- 9'902	- 1'502	- 148	- 2'948	- 10'050	-132'948	0	- 657
Etat au 31.12.2022	181'756	3'582	94'589	4'697	24'510	16'380	300'855	24'658	13'320	11'905
Amortissements cumulés										
Etat au 1.1.2022	- 42'903	0	- 68'296	0	- 17'973	0	-129'172	0	- 8'335	0
Amortissements	- 2'912	0	- 5'232		- 1'629	0	- 9'773	0	- 1'284	0
Dépréciations	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	9'902		139	0	10'041	0	0	0
Etat au 31.12.2022	- 45'815	0	- 63'626	0	- 19'463	0	-128'904	0	- 9'618	0
Valeurs comptables nettes au 01.01.2022	118'158		38'411		14'710		171'279		12'169	
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	139'523		35'660		21'425		196'609		15'607	
2021										
Valeurs d'acquisition										
Etat au 1.1.2021	49'444	73'504	98'174	3'519	21'490	6'468	169'108	83'491	12'682	3'595
Entrées	3'756	38'090	4'863	4'464	241	4'684	8'860	47'239	0	4'227
Sorties	0	- 3'732	0	- 4'314	0	- 200	0	- 8'246	0	0
Etat au 31.12.2021	53'200	107'862	103'037	3'670	21'731	10'952	177'968	122'483	12'682	7'822
Amortissements cumulés										
Etat au 1.1.2021	- 42'599	0	- 62'990	0	- 16'279	0	-121'868	0	- 7'097	0
Amortissements	- 304	0	- 5'306	0	- 1'694	0	- 7'304	0	- 1'238	0
Dépréciations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	- 42'903	0	- 68'296	0	- 17'973	0	-129'172	0	- 8'335	0
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	80'349		38'703		11'679		130'731		9'180	
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	118'158		38'411		14'710		171'279		12'169	

La valeur incendie des immeubles d'exploitation et en cours de construction se monte à CHF 178 millions en 2022 (CHF 135,7 millions en 2021).

L'immeuble de l'avenue de Grey à Lausanne (siège de l'ECA) a été transféré dans les immeubles en service pour CHF 128,5 millions en 2022 suite à sa mise en exploitation.

Les "en cours" de la catégorie véhicules correspondent à des immobilisations en cours de construction pour le service de la défense incendie.

En 2022, les "en cours" de la catégorie aménagements correspondaient notamment au projet Centrales Etat pour CHF 7,6 millions (CHF 2,9 millions en 2021) ainsi qu'à des équipements de télématique pour CHF 0,8 millions (1,8 millions en 2021) et des équipements informatiques pour CHF 7,4 millions (CHF 5,7 millions en 2021).

En 2022, les "en cours" de la catégorie logiciels correspondaient aux projets DIGECA pour CHF 3,3 millions (2,5 millions en 2021), au développement des nouveaux outils de gestion (ERP) pour CHF 7 millions (CHF 3,7 millions en 2021) ainsi qu'à des investissements dans des outils de GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour CHF 0,9 millions (0,6 millions en 2021).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

		31.12.2022	31.12.2021
3 Actifs de régularisation			
	Opérations à terme (valeurs de remplacements positives) ^{a)}	0	14
	Charges d'immeubles payées d'avance	161	279
	Charges diverses payées d'avance	1'881	1'821
	Produits à recevoir	350	827
	Actif provenant de la réserve de cotisation de l'employeur	135	150
	Intérêts courus	0	0
TOTAL ACTIFS DE REGULARISATION		2'528	3'092
^{a)} En 2021 : échéances 2022			
4 Créances			
Créances envers des assurés			
	Primes à encaisser	2'227	2'165
	Provision pour pertes sur créances	- 829	- 722
Total des créances envers des assurés		1'399	1'443
Créances envers des compagnies de réassurance			
	Sinistres incendie	3'991	5'160
	Sinistres éléments naturels	419	1'022
Total des créances envers des compagnies de réassurance		4'410	6'182
Autres créances à court terme			
	Impôts anticipés à recevoir	5'581	5'952
	Loyers et décomptes de gérances à encaisser	1'539	1'465
	Créances sur redevances et concessions	11	29
	Créances diverses	305	220
Total des autres créances à court terme		7'436	7'665
TOTAL CREANCES		13'245	15'290
5 Liquidités			
	Caisses	4	9
	Poste	6'375	12'980
	Banques	73'093	57'172
TOTAL LIQUIDITES		79'472	70'162

6 Provisions

6.1. Provisions techniques	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2022					
Provision pour sinistres en cours ^{b)}	93'546	121'465	-108'695	- 24'434	81'881
Provision IBNR (Incurred But Not yet Reported)	2'000	0	0	- 2'000	0
Provision pour CIREN ^{c)}	31'785	3'818	- 1'675	0	33'929
Provision pour participation non contractuelle aux excédents ^{d)}	37'219	0	- 37'219	0	0
Total provisions techniques	164'550	125'283	-147'589	- 26'434	115'810
2021					
Provision pour sinistres en cours b)	80'992	141'119	-114'572	- 13'993	93'546
Provision IBNR (Incurred But Not yet Reported)	2'000	0	0	0	2'000
Provision pour CIREN c)	0	31'785	0	0	31'785
Provision pour participation non contractuelle aux excédents d)	24'394	37'219	- 24'394	0	37'219
Total provisions techniques	107'386	210'123	-138'966	- 13'993	164'550

^{b)} La constitution comprend les nouvelles provisions de sinistres survenus pendant l'année en cours ainsi que les compléments liés aux sinistres des années précédentes. L'utilisation est constituée des paiements de sinistres ainsi que des ajustements à la baisse des provisions des sinistres de l'année en cours. La dissolution est constituée des excédents réalisés sur les sinistres des années précédentes.

^{c)} En 2022 la provision a été dotée d'un complément de CHF 3,8 millions suite à une réévaluation des sinistres à couvrir dans le cadre des dommages éléments naturels survenus sur le territoire Suisse pendant l'année 2021, en application du principe de solidarité qui lie les ECA. En 2021, la provision a été portée à CHF 31,8 millions (dotation initiale).

^{d)} En 2022, aucune provision pour réduction exceptionnelle n'a été constituée. En 2021, constitution de la provision pour réduction exceptionnelle accordée sur les primes des assurés, 15% accordés pour les primes 2022.

6.2. Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2022					
Provision pour Pool suisse des dommages sismiques	68'371	0	0	- 147	68'224
Fonds vaudois tremblement de terre ^{e)}	56'715	0	- 4'439	0	52'276
Provision pour fluctuation actuarielle ^{f)}	377'416	0	0	- 11'019	366'397
Total provisions techniques pour fluctuation et sécurité	502'501	0	- 4'439	- 11'166	486'897
2021					
Provision pour Pool suisse des dommages sismiques	68'386	0	0	- 15	68'371
Fonds vaudois tremblement de terre ^{e)}	61'085	0	- 4'370	0	56'715
Provision pour fluctuation actuarielle ^{f)}	387'382	0	0	- 9'966	377'416
Total provisions techniques pour fluctuation et sécurité	516'853	0	- 4'370	- 9'981	502'501

^{e)} La variation du Fonds vaudois tremblement de terre comprend le prélèvement pour financer la prime du Pool suisse des dommages sismiques de KCHF 4'439 (KCHF 4'370 en 2021).

^{f)} La provision est valorisée à hauteur de sa valeur cible maximum selon ALM 2022 (ALM 2021 pour 2021).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

6.3. Provisions non techniques	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2022					
Provision pour participations financières de prévention ^{g)}	26'041	14'014	- 6'594	- 618	32'844
Fonds de prévention Eléments Naturels	5'000	0	- 739	0	4'261
Provision pour participations financières de défense incendie et secours	2'789	1'137	- 1'731	0	2'195
Provision pour litiges en cours ^{h)}	4'650	0	0	- 4'620	30
Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises	1'873	71	0	0	1'944
Provision pour les engagements de prévoyance professionnelle ⁱ⁾	0	0	0	0	0
Provision pour impôts différés sur gains immobiliers	4'045	795	0	0	4'840
Total provisions non techniques	44'398	16'017	- 9'064	- 5'238	46'114
2021					
Provision pour participations financières de prévention ^{g)}	25'711	10'215	- 8'594	- 1'291	26'041
Fonds de prévention Eléments Naturels	4'992	440	- 432	0	5'000
Provision pour participations financières de défense incendie et secours	2'440	349	0	0	2'789
Provision pour litiges en cours ^{h)}	4'500	150	0	0	4'650
Provision pour vacances et heures supplémentaires non prises	1'632	241	0	0	1'873
Provision pour les engagements de prévoyance professionnelle ⁱ⁾	0	0	0	0	0
Provision pour impôts différés sur gains immobiliers	4'004	41	0	0	4'045
Total provisions non techniques	43'279	11'436	- 9'025	- 1'291	44'398

^{g)} La constitution comprend l'allocation de provisions pour les demandes de participations financières ainsi que le montant des compléments liés aux dossiers bouclés. L'utilisation est constituée des paiements de participations financières. La dissolution comprend les excédents enregistrés sur les dossiers bouclés.

^{h)} En 2022, l'aboutissement d'un litige significatif a permis de dissoudre la provision constituée à cet égard les années précédentes. En 2021 la provision a été augmentée de KCHF 150 afin de couvrir un risque supplémentaire.

ⁱ⁾ Voir commentaire page suivante

6.4. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	Valeur comptable au 1.1.	Constitution	Utilisation	Dissolution	Valeur comptable au 31.12.
2022					
Provision pour risques liés aux placements de capitaux ^{j)}	340'774	16'896	0	0	357'670
Total provisions pour risques liés aux placements de capitaux	340'774	16'896	0	0	357'670
2021					
Provision pour risques liés aux placements de capitaux ^{j)}	340'317	457	0	0	340'774
Total provisions pour risques liés aux placements de capitaux	340'317	457	0	0	340'774

^{j)} La provision a été ajustée à hauteur de sa valeur cible.

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

6ⁱ⁾ Indications relatives au plan de prévoyance

Avantage / engagement économique et charge de prévoyance	Excédent couverture / découvert		Avantage / engagement économique		Variation	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les "frais de personnel"	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les "frais de personnel"
	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2021		2022	2022	2021	2021
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert, en faveur du personnel ECA	0	0	0	0	0	5'996	6'011	5'780	5'684
TOTAL	0	0	0	0	0	5'996	6'011	5'780	5'684

Le taux de couverture estimé au 31 décembre 2022 est de 103,2% à la date d'établissement des comptes annuels (118,8 % au 31.12.2021). L'ECA ne reconnaît pas cet excédent comme avantage économique.

Au 31.12.2022, la réserve de cotisation de l'employeur s'élève à CHF 3,4 millions (CHF 3,7 millions au 31.12.2021).

CHF 3,3 millions (CHF 3,6 millions en 2021) de cette réserve sont totalement affectés à la garantie de prestations découlant des modifications du plan de prévoyance de 2013 et 2018. Dès lors, ce montant de réserve n'est pas porté au bilan à la date de bouclage. CHF 1,1 millions (CHF 1,3 millions en 2021) sont affectés aux droits compensatoires du nouveau plan dès le 1er janvier 2018 et CHF 2,2 millions (CHF 2,3 millions en 2021) sont affectés au financement des droits transitoires des actifs au bénéfice de la modification du plan de prévoyance en 2013.

Il en résulte alors un montant non affecté estimé à CHF 0,14 million (CHF 0,15 million en 2021). Ce montant est porté au bilan sous la rubrique "actif provenant de la réserve de cotisation de l'employeur" (lié au chiffre 3)

7 Passifs de régularisation

	31.12.2022	31.12.2021
Prestations et participations financières de défense incendie et secours	1'131	416
Immeubles - produits reçus d'avance, charges et frais de construction à payer ^{k)}	19'842	6'223
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	2'315	2'315
Divers ^{l)}	1'402	592
Provision pour risques liés au COVID-19	0	1'550
TOTAL PASSIFS DE REGULARISATION	24'689	11'095

^{k)} En 2022, les charges à payer des immeubles comprennent un solde final de travaux dus à hauteur de CHF 11,1 millions (CHF 3,7 millions en 2021).

^{l)} En 2022 comprend des opérations à terme pour KCHF 11, échéance 2023 (en 2021 KCHF 34, échéance 2022)

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

8 Fonds cantonaux		31.12.2022	31.12.2021
Secours routier	Etat du fonds au 01.01	3'928	4'063
	+ Subvention de la Confédération	1'466	1'466
	./. Prélèvements pour les versements en faveur des communes	- 2'203	- 1'600
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	3'191	3'928
Secours ferroviaire	Etat du fonds au 01.01	894	874
	+ Subvention des gestionnaires d'infrastructures (GI)	330	366
	./. Prélèvements pour les dépenses de secours ferroviaire	- 315	- 346
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	908	894
Mission SDIS ABC	Etat du fonds au 01.01	109	-
	+ Subvention DGE	2'405	2'238
	./. Prélèvements pour les dépenses de missions SDIS ABC	- 2'397	- 2'130
	+ Intérêts	0	0
	Etat du fonds au 31.12	116	109
TOTAL FONDS CANTONAUX		4'215	4'930
9 Dettes		31.12.2022	31.12.2021
	Fournisseurs - créanciers divers	4'934	3'904
	Dettes envers des institutions publiques	90	67
	Dettes envers des assurances sociales et dettes liées aux charges de personnel	35	631
TOTAL DETTES		5'058	4'602
10 Produits des primes nets de réassurance		2022	2021
Produits des primes	Montant des primes émises, hors droit de timbre fédéral	251'011	247'643
	Réductions diverses (pertes sur débiteurs, défalcons et remboursements)	- 1'468	- 1'164
	Réduction pour participation non contractuelle aux excédents (lié au chiffre 6.1)	- 37'075	- 24'400
	Total ^{m)}	212'468	222'080
Primes de réassurance	Incendie bâtiments et mobilier ⁿ⁾	0	- 2'986
	Eléments naturels bâtiments et mobilier ^{o)}	- 17'762	- 13'330
	Contribution au "Pool suisse des dommages sismiques" ^{p)}	- 4'439	- 4'370
	Total	- 22'201	- 20'686
TOTAL PRODUITS DES PRIMES NETS DE REASSURANCE		190'267	201'394
^{m)} Part dédiée à :	- l'assurance	150'853	157'679
	- la prévention et la défense incendie et secours	61'615	64'401
		212'468	222'080

ⁿ⁾ Depuis l'année 2022, l'ECA n'est plus réassuré pour le risque incendie.

^{o)} En 2022 la couverture de réassurance a été étendue pour les risques éléments naturels.

^{p)} La variation du Fonds vaudois tremblement de terre comprend le prélèvement pour financer la prime du Pool Suisse des dommages sismiques pour KCHF 4'439, respectivement KCHF 4'370 en 2021. (lié au chiffre 6.2).

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

		2022	2021
11 Charges des sinistres nettes de réassurance			
Charges des sinistres	Charges des sinistres incendie ^{q)}	- 51'326	- 39'761
	Charges des sinistres éléments naturels ^{q)}	- 24'271	- 19'330
	Variation de la provision technique pour sinistres incendie	2'488	4'662
	Variation de la provision technique pour sinistres éléments naturels	9'177	- 17'215
	Variation de la provision technique pour CIREN	- 2'144	- 31'785
	Variation de la provision technique pour IBNR ^{r)}	2'000	0
	Total	- 64'076	-103'430
^{q)} Indemnités et frais payés y compris les corrections de la part couverte par la réassurance.			
^{r)} La provision IBNR a été intégralement dissoute conformément à la recommandation d'une analyse actuarielle réalisée en 2022.			
Participations des réassurances	Participations réassurance sinistres incendie	0	0
	Participations réassurance sinistres éléments naturels	71	0
	Total	71	0
TOTAL CHARGES DES SINISTRES NETTES DE REASSURANCE		- 64'005	-103'430
12 Prestations et participations financières de prévention, défense incendie et secours			
Prestations et participations financières de prévention	Charges de prévention	- 7'565	- 9'487
	Variation de la provision (y.c. provision fonds de prévention EN)	- 6'064	- 338
	Total	- 13'629	- 9'825
Prestations et participations financières de défense incendie et secours	Charges de défense incendie et secours	- 34'309	- 33'203
	Variation de la provision	594	- 350
	Total	- 33'716	- 33'554
Contribution des compagnies privées d'assurance	Selon la loi fédérale du 23 juin 1978 sur la surveillance des institutions d'assurances privées (Loi sur la surveillance des assurances, LSA), versement par les compagnies d'assurance d'un montant annuel pour les biens qu'elles couvrent dans le canton de Vaud, à titre de contribution à la défense incendie.		
	Total	269	605
TOTAL PRESTATIONS ET PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PREVENTION, DEFENSE INCENDIE ET SECOURS		- 47'076	- 42'774

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

	2022	2021
13 Produits divers d'exploitation		
Emoluments versés par la Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire (CAMAC)	718	843
Redevances et concessions pour les transmissions d'alarmes	1'525	1'491
Ristournes sur les excédents des compagnies de réassurance	2'664	6'025
Autres produits divers	1'813	986
TOTAL PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	6'720	9'345
14 Fonds cantonaux - prélèvements et charges		
Prélèvement sur fonds cantonaux		
Secours routier	2'203	1'600
Secours ferroviaire	315	346
Missions SDIS ABC	2'397	2'130
Total prélèvement sur fonds cantonaux	4'916	4'076
Charges sur fonds cantonaux		
Secours routier	- 2'203	- 1'600
Secours ferroviaire	- 315	- 346
Missions SDIS ABC	- 2'397	- 2'130
Total charges sur fonds cantonaux	- 4'916	- 4'076
TOTAL DES FONDS CANTONAUX	0	0
15 Charges d'exploitation		
Charges de personnel	- 49'064	- 47'837
Charges des locaux	- 3'190	- 2'673
Charges d'équipements et de véhicules	- 600	- 550
Charges d'informatique	- 8'140	- 7'345
Autres charges	- 10'732	- 10'390
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	- 11'304	- 8'542
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	- 83'030	- 77'338

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

16 Résultat des placements de capitaux

	2022	2021
Produits des placements de capitaux	91'463	245'399
Charges des placements de capitaux	-268'287	- 63'937
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 16'896	- 457
TOTAL RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	-193'720	181'005

	Liquidités	Obligations en CHF Prêts, hypothèques	Obligations en ME	Actions suisses	Actions étrangères	Hedge Funds	Private Equity	Commodities	Frais non répartis *	Total titres et autres placements de capitaux	Placements immobilier suisse	Placements immobilier étranger	TOTAL
2022													
Produits des placements de capitaux													
Gains réalisés	1'157	0	1'178	0	3'879	0	17'622	0	0	23'835	0	0	23'835
Gains non réalisés	556	0	87	1'358	843	0	11'072	0	0	13'915	16'006	172	30'093
Revenus des placements	0	3'323	1'471	6'898	3'382	0	28	0	0	15'102	21'280	1'153	37'535
TOTAL PRODUITS	1'713	3'323	2'736	8'255	8'103	0	28'722	0	0	52'853	37'286	1'325	91'463
Charges des placements de capitaux													
Pertes réalisées	- 748	- 4'149	- 6'346	- 7'223	- 14'995	0	- 21'966	0	0	- 55'428	- 1	0	- 55'429
Pertes non réalisées	- 679	- 56'082	- 16'083	- 54'682	- 52'967	0	- 8'700	0	0	-189'192	- 5'332	- 8'488	-203'012
Charges des placements	- 309	- 544	- 202	- 416	- 458	0	- 489	0	0	- 2'417	- 6'618	- 17	- 9'052
Variation de provision pour impôts différés sur gains immobiliers										0	- 795		- 795
TOTAL DES CHARGES	- 1'736	- 60'775	- 22'632	- 62'320	- 68'420	0	- 31'155	0	0	-247'038	- 12'745	- 8'505	-268'287
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 23	- 57'452	- 19'896	- 54'065	- 60'317	0	- 2'433	0	0	-194'185	24'541	- 7'180	-176'825
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux													- 16'896
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX													-193'720
2021													
Produits des placements de capitaux													
Gains réalisés	1'197	0	1'306	43'750	46'478	0	26'448	0	0	119'180	500	0	119'680
Gains non réalisés	811	0	70	18'990	16'277	0	32'280	0	0	68'428	19'448	1'375	89'251
Revenus des placements	0	3'069	299	7'778	3'755	0	65	0	0	14'965	20'259	1'245	36'469
TOTAL PRODUITS	2'008	3'069	1'675	70'518	66'510	0	58'793	0	0	202'572	40'207	2'620	245'399
Charges des placements de capitaux													
Pertes réalisées	- 2'069	- 4'480	- 3'200	- 1	- 1'888	0	- 16'503	0	0	- 28'142	0	0	- 28'142
Pertes non réalisées	- 758	- 5'753	- 973	- 1'940	- 4'185	- 29	- 3'578	0	0	-17'217	- 9'047	0	- 26'263
Charges des placements	- 355	- 622	- 265	- 477	- 597	0	- 394	0	0	- 2'711	- 6'748	- 33	- 9'491
Variation de provision pour impôts différés sur gains immobiliers										0	- 41		- 41
TOTAL DES CHARGES	- 3'182	- 10'855	- 4'438	- 2'419	- 6'670	- 29	- 20'476	0	0	- 48'069	- 15'835	- 33	- 63'937
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 1'173	- 7'787	- 2'764	68'099	59'840	- 29	38'317	0	0	154'503	24'412	2'587	181'462
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux													- 457
RESULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX													181'005

* Frais bancaires, droits de garde non répartis

Annexe aux comptes annuels (en milliers de francs suisses)

	2022	2021
17 Résultat exceptionnel		
Dissolution de la provision pour litiges en cours	4'620	0
Attribution à la provision pour litiges en cours	0	- 150
Produits exceptionnels	1'750	1'615
Charges exceptionnelles	- 864	- 1'750
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	5'506	- 285
18 Contribution spéciale à l'Etat		
Contribution prévue à l'article 2, alinéa 3 de la LAIEN (indexée 2019: 125, 2018: 125, base 108)	- 2'315	- 2'315
19 Informations complémentaires concernant les engagements hors bilan	31.12.2022	31.12.2021
a) Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers		
Engagement CIREN à long terme		
Ce montant correspond à l'engagement maximal lui incombant en cas de dommages éléments naturels survenus sur l'ensemble du territoire suisse et pour lesquels il serait appelé à participer. Ce montant est fixé par la CIREN.	92'758	152'244
b) Autres engagements conditionnels		
Union Intercantonale de Réassurance (UIR)		
Engagement maximal statutaire		
Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant le 0,20 pour mille de son capital assuré. Cette obligation prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07 pour mille des capitaux assurés.	25'959	32'310
c) Parc Scientifique et Technologique (PST)		
Engagement solidaire	353	0
d) Instruments financiers et placements de capitaux		
Concernant les engagements conditionnels liés aux instruments financiers et placements de capitaux, le montant des contrats s'élève à :	87'871	92'107
e) Autres engagements		
Contrats d'investissements d'immobilisations	22'850	5'318
f) Private Equity		
Les engagements initiaux se montent à	124'974	124'974
Les engagements non libérés du "Private Equity" se montent à :	26'097	29'658

20 Autres éléments

- a) Part de l'ECA sur la fortune du Pool Suisse pour la couverture des dommages sismiques. Selon situation au 31.12.2021 : KCHF 32'590 (Situation au 31.12.2020 : KCHF 31'089).
En cas de sortie éventuelle du Pool, l'ECA aurait droit à 80% de sa part de la fortune. La part de l'ECA sur la fortune du Pool Suisse n'a pas été portée à l'actif du bilan car elle ne représente pas une participation financière donnant droit à des avantages économiques. De plus, il n'y a pas d'intention de sortir du Pool.
- b) L'UIR est une corporation de droit public, sans but lucratif et travaillant exclusivement pour la plupart des établissements cantonaux d'assurance incendie de Suisse, dont l'ECA Vaud. Elle propose des prestations de réassurance dans les domaines des dommages incendie et éléments naturels. La part éventuelle de l'ECA sur la fortune de l'UIR n'a pas été portée à l'actif du bilan car elle ne représente pas une participation financière donnant droit à des avantages économiques.

21 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont l'Etat de Vaud, l'Union Intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool Suisse des dommages sismiques, les membres du conseil d'administration et de la direction, ainsi que la caisse de pension (lié au chiffre 6).

Transactions avec les parties liées :

Intérêts créanciers sur prêt au SAN de l'Etat de Vaud (lié au chiffre 16, produit d'intérêts sur prêt)
Etat de Vaud : contribution spéciale (lié au chiffre 18)

Créances envers les parties liées :

SAN Service des automobiles et de la navigation, Centre du Nord Vaudois (lié au chiffre 1, rubrique prêts)

UIR réassurance à encaisser (lié au chiffre 4)

	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts créanciers sur prêt au SAN de l'Etat de Vaud (lié au chiffre 16, produit d'intérêts sur prêt)	5	11
Etat de Vaud : contribution spéciale (lié au chiffre 18)	2'315	2'315
Créances envers les parties liées :		
SAN Service des automobiles et de la navigation, Centre du Nord Vaudois (lié au chiffre 1, rubrique prêts)	0	111
UIR réassurance à encaisser (lié au chiffre 4)	4'410	6'182

22 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun évènement ayant un impact significatif sur les comptes annuels n'est à signaler jusqu'au 21 mars 2023, date d'approbation des comptes par le conseil d'administration.